

Séance du **5 décembre 2019**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

Renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey (2019/P30)

Rapporteur : M. Karim Jerbia

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 30/2019, du 28 octobre 2019, concernant la mise à jour « Renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey », amendé par la commission aux points 2 et 4,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. D'approuver l'acquisition d'un nouveau système de Téléphonie IP / Communication Unifiée selon descriptif du présent préavis ;
2. D'allouer à la Municipalité un crédit de Fr. 400'000.- TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet de renouvellement de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey ;
3. De financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte "Dépenses d'investissements" ;
4. D'amortir cette dépense par un amortissement annuel de Fr. 80'000.- pendant 5 ans ;
5. De prendre note que les coûts opérationnels de maintenance de la nouvelle solution de téléphonie / communication unifiée s'élèveront annuellement à montant maximal de Fr. 24'000.-, proche des montants de maintenance de la solution actuelle (et qui sera probablement moins élevé selon la société à qui l'offre sera adjudgée), que la DSI mettra ensuite chaque année au budget dès 2021.

Ainsi délibéré en séance du **5 décembre 2019**.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (deux avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 6 décembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Christophe Ming



la Secrétaire



Carole Dind